

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Humanités

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Lettres langues et sciences humaines

Type de diplôme :

Licence

Niveau(x) de recrutement :

Bac

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Centre

Durée des études :

3 ans

Accessible en :

Formation initiale

Présentation de la formation

– Formation pluridisciplinaire de haut niveau qui combine études littéraires (lettres et philosophie), études de sciences de l'information et de la communication et études de santé.

Objectifs :

- former des étudiants aux études de lettres et de la philosophie en L1, de lettres OU de philosophie à partir de la L2
- donner des compétences en sciences biomédicales (option santé) et humanités médicales par le biais d'une UE spécifique (cf. Parcours Humanités en Santé)
- donner la possibilité de tenter le concours d'accès aux études de santé (MMOP)

> Dans le cadre de la réforme des études de santé, cette licence permet d'accéder à la 2ème année des études médicales (pour devenir médecin, sage-femme, dentiste ou pharmacien) avec les mêmes chances que dans la licence « sciences pour la santé ». Il faut s'inscrire en licence option santé (L.AS) et obtenir de bons résultats dans cette option et en lettres.

accès santé

Accès à un contenu pédagogique additionnel de connaissances en sciences biomédicales pour une éventuelle poursuite d'étude en filières médicales et en kinésithérapie.

Capacité d'accueil

80 en L1

Compétence(s) visée(s)

- Connaissances approfondies de la littérature ou de la philosophie et de leur histoire ;
- Connaissance des systèmes linguistiques français et de leur fonctionnement ;
- Bonne maîtrise de l'expression écrite et orale ;
- Méthodes solides dans le traitement et la restitution de l'information, la présentation de documents ;
- Compétence propre au parcours Accès Santé : acquisitions de connaissances approfondies relatives aux sciences biomédicales (physique, biologie cellulaire, histologie, hématologie, immunologie, reproduction, anatomo-physiologie...)
- Initiation à des savoir-faire et des savoir-être en lien avec le domaine de santé

Poursuites d'études

- Concours de l'enseignement en lettres ou en philosophie (selon option à partir de la L2)
- Master Humanités en santé à l'UPEC qui sera créé à partir de la rentrée 2027
- Master de Lettres ou de Philosophie (selon option à partir de la

L2)

– Accès sous conditions sélectives aux filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) et Kinésithérapie.

Débouchés professionnels

- tous les métiers visés par une licence de lettres ou de philosophie (journalisme, enseignement, recherche, métiers de la culture)
- métiers traditionnels du domaine de la santé (études médicales)
- métiers émergents du domaine de la santé (Médiateur en santé, Ethicien, Attaché Littéraire Hospitalier, chargé de communication en santé...).

Environnement de recherche

La mention Humanités est adossée à deux équipes de recherche : le LIS (Lettres, Idées, Savoirs, EA 4395) et le CEDITEC (Centre d'Etude des Discours, Images, Textes, Ecrits, Communications, EA 3119).

Les enseignants chercheurs de ces deux équipes interviennent en licence et créent un lien vivant et renouvelé entre formation et recherche. Ce lien s'intensifie en master : séminaires, colloques, journées d'études auxquels participent les étudiants.

La bibliothèque universitaire permet l'accès à toutes les ressources utiles.

Organisation de la formation

- L1 pluridisciplinaire, avec des enseignements disciplinaires de lettres et de philosophie
- à partir de la L2, choix d'une « option » lettres ou philosophie (cf. Parcours Humanités en santé)
- une option santé à la Faculté de Santé
- à tous les semestres, une UE spécifique orientée vers les Humanités médicales

L'option santé (12 ECTS), dispensée en distanciel asynchrone par la faculté de santé, vient s'ajouter à la maquette précédemment détaillée. Elle comprend les 4 UE suivantes :

- UE 1 De l'atome aux molécules (30h, 3 ECTS)
- UE 2 De la cellule aux tissus (30h, 3 ECTS)
- UE 3 : L'organisme face aux agents pathogènes (30h, 3 ECTS)
- UE 4 : Reproduction et développement (30h, 3 ECTS)

Ces 4 UE sont accessibles sur la plateforme de la faculté de Santé pour l'ensemble des étudiants de parcours accès santé, tout au long des 3 années de Licence. Les étudiants suivent à la carte les UE sans planning préétabli.

Stage / Alternance

- UE stage facultative proposée à tous les semestres pairs de licence.
- ECUE Projet Pro au S3 et le projet post-licence.

Contrôle des connaissances

Les études de Licence sont organisées en six semestres d'études (3 années), validées par l'obtention de **180 crédits européens**

(ECTS). L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. La participation aux travaux dirigés est obligatoire. L'évaluation est organisée sous une forme mixte de **contrôles continus obligatoires** et d'un **examen terminal écrit**, ou sous la seule forme de contrôles continus obligatoires. Une **compensation** s'applique sur les trois années du cursus de licence entre les semestres 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.

La **validation de l'option santé** et la **validation de l'année de licence en 1ère session** (sans rattrapage, suivant les modalités susmentionnées) sont les deux prérequis pour l'accès aux filières **MMOP-K**. La validation de l'option santé s'obtient lorsque chacune des **4 UE est validée avec une note 10/20**, sans compensation entre UE. Les étudiants éligibles accèdent ensuite à des **épreuves orales supplémentaires** pour les filières MMOP. L'admission dans la filière de leur choix dépend de leur **interclassement**, de leurs résultats et du **nombre de places disponibles**.

Calendrier pédagogique

Cours : de fin septembre à fin mai. Pré-rentree début septembre
Session de rattrapage en juin pour les deux semestres.

– Les UE spécifiques à l'option santé sont accessibles en distanciel asynchrone à partir de l'automne de l'année universitaire. Leur suivi est géré en autonomie par chaque étudiant. Le contrôle des connaissances de l'option santé fait l'objet d'un examen terminal au 2e semestre de l'année de licence.

Modalités d'admission en formation initiale

Baccalauréat

Diplôme européen ou non européen équivalent (sur examen du dossier).

Admission en L.AS1 : être bachelier. De préférence avec une culture scientifique générale (mettre les options au bac auxquelles vous accordez un coeff élevé)

– Admission en L.AS2 et en L.AS3 :
recrutement interne depuis l'année antérieure de L.AS de la même discipline

Modalités d'admission en formation continue

Pour tout renseignement : fc-llsh@u-pec.fr

Candidature

- Lycéens et bacheliers antérieurs : candidature de janvier à mars sur www.parcoursup.fr
 - Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
 - Etudiants internationaux résidant à l'étranger : consultez le site www.campusfrance.org
 - Etudiants internationaux hors Campus France : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

- Faculté de Santé de l'UPEC
- IEP de l'UPEC

- Samu Social de Paris (Ivry-sur-Seine)
- Les Cinémas du Palais (Créteil)
- La Maison des Arts de Créteil
- le MAC VAL (Vitry-sur-Seine)

Le département a de nombreux partenariats permettant des mobilités internationales avec des universités en Allemagne, Autriche, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Hongrie, Italie, Japon, Lituanie, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, République Tchèque, Turquie.

Responsables pédagogiques

Responsable de mention :

Thibault Miguet

thibault.miguet@u-pec.fr

Responsable du parcours (Accès Santé) :

Roberto Poma

roberto.poma@u-pec.fr

Scolarité

Bureau 109

Bâtiment i2 – Campus centre

61 avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

+33 (0) 1 45 17 11 79

scola-llsh@u-pec

Secrétariat

Licence 1

Bâtiment i – Bureau i2-112 (1er étage)

Campus Centre

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil cedex

+33 (0)1 45 17 66 85

sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Licence 2 – Licence 3

Bureau i2 110 – Bâtiment I2

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil

+33 (0)1 45 17 11 41

sec.lettres-llsh@u-pec.fr